

# SNUipp Val d'Oise

## Infos



N° 135 janvier 2010

### SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire  
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise  
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins  
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du  
6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au  
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CDIS



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Dispensé de timbrage

Déposé, le vendredi 8 janvier 2010

## Janvier dans l'action !

Alors que la crise est toujours là, profonde, avec son lot de chômage, de précarité, de pauvreté, de souffrance sociale et que les besoins de solidarité, de justice sociale, de lutte contre les inégalités, d'investissements d'avenir se font d'autant plus prégnants, les attaques se multiplient qui mettent à mal les services publics, réduisent leurs moyens et leur champ d'intervention, développent la concurrence entre les personnels et entre les services et établissements. Les prétendues réformes de la formation des enseignants, celles des lycées et des LP tout comme la REATE et la RGPP dans toutes ses facettes sont à cet égard emblématiques.

Dans ce contexte, les luttes sectorielles se sont multipliées : notre grève dans l'Éducation le 24 novembre, la grève à la Culture en sont des exemples parmi d'autres ; elles appellent des suites et surtout un élargissement. Plusieurs réunions des fédérations de fonctionnaires ont eu

lieu où une partie des organisations tout en reconnaissant que les raisons d'agir existaient bien ont affirmé ne pas avoir de mandat pour décider d'une action en janvier.

Il était indispensable de sortir de cette situation et d'ouvrir de vraies perspectives. C'est pourquoi la FSU, la CGT et Solidaires ont choisi d'appeler ensemble à l'action dans la fonction publique en janvier et de faire du 21 janvier une journée de grèves et de manifestations de l'ensemble des fonctionnaires.

La FSU est résolue à faire que les revendications des personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche y soient bien présentes et à articuler cette journée avec des actions spécifiques pour l'Éducation qui déboucheraient sur une manifestation nationale à Paris.

Avec les vœux traditionnels pour chacun, j'é mets le souhait et l'espoir que ce mois de janvier soit celui d'un sursaut de mobilisation et que tous fassent en sorte que les perspectives d'un grand « tous ensemble » se concrétisent.

Vœux de Gérard Aschieri  
Secrétaire Général de la FSU

Bonne année  
2010 / 10 pour l'école

### Sommaire

Edito	p 1
Revalorisation	p 2
Grève du 21/01, fête des vœux	p 3
Evaluations, bulletin d'adhésion	p 4

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

Semaine du  
18 au 22 janvier  
Fête des vœux  
dans les écoles

Judi  
21 janvier  
Grève

voir page 3



SNUipp FSU  
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)

site : <http://95.snuipp.fr>

# Revalorisation : piège à...

**E. Woerth, le ministre du budget, grand défenseur de la rigueur budgétaire et apôtre de la doctrine du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, a lui-même reconnu que les enseignants français étaient particulièrement peu payés. Alors, qu'attend-il, avec le gouvernement, pour lancer une véritable politique de revalorisation de tous les enseignants et de tous les fonctionnaires ?**

«Travailler plus pour gagner plus» et «Moins nombreux mais mieux payés» sont 2 formules qui ont été largement ressassées par N. Sarkozy au début de son quinquennat.

À l'issue de la première moitié de celui-ci, force est de constater que la réalité est tout autre.

## Travailler plus pour gagner plus

Sur la première phrase qui a fait partie des thèmes de campagne essentiels du futur Président, il est bien évident que cette proposition ne répondait en rien aux revendications légitimes et besoins des salariés. En effet, si ceux-ci souhaitent gagner plus, c'est en voyant tout simplement leur travail reconnu à sa juste valeur sans avoir à recourir aux heures supplémentaires, défiscalisées qui plus est !

Ce point issu de la loi TEPA (Travail Emploi Pouvoir d'Achat) a aggravé la politique de restrictions budgétaires leitmotiv des majorités depuis de (trop) nombreuses années qui met toujours plus à mal les services publics, en diminuant les ressources et moyens disponibles pour ceux-ci. Et si tant est que cette mesure de défiscalisation ait été une bonne chose, force est de constater qu'elle ne concerne pas la totalité des enseignants du 1er degré, bien au contraire. Mis à part ceux assurant des études dirigées, peu nombreux sont ceux qui ont pu en « bénéficier ». De plus, cette disposition est à double tranchant car elle prive ceux-là même qui en bénéficient et les autres de moyens dans leur exercice quotidien.

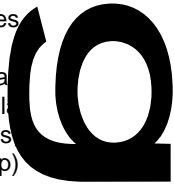
Moins de rentrées financières pour l'État, c'est moins de postes (le sacro-saint non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux...) et des crédits toujours en baisse avec une volonté sans cesse réaffirmée et mise en œuvre de ne pas creuser les déficits en octroyant plus de moyens pour le Service Public d'Éducation. Cette politique d'heures supplémentaires permet, dans le second degré, de compenser les suppressions d'heures de cours « officielles » attribuées aux établissements. Certes, cela permet aux enseignants de « mettre du beurre dans les épinards » mais à court terme, cela revient quasiment à se tirer une balle dans le pied.

Loin de nous l'idée de culpabiliser les enseignants y ayant recours car la situation de nos salaires et de notre pouvoir d'achat est telle que, malheureusement, certains n'ont parfois guère le choix.

## Moins nombreux mais mieux payés

C'est là qu'intervient la 2ème formule chère à notre Président du pouvoir d'achat comme il aimait se faire appeler à une certaine époque... Effectivement, les fonctionnaires et enseignants sont moins nombreux, promesse tenue donc, mais qu'en est-il de celle qui lui était associée ? Là aussi, nous ne pouvons accepter ce chantage. On est bien loin du gagnant/gagnant également très souvent cité.

**C'est même le contraire que nous vivons ! Des suppressions de postes ? Oui ! Des augmentations pour tous ? Non !**



On assiste effectivement de plus en plus à une individualisation des évolutions salariales à coup de primes et indemnités (évaluations CE1/CM2, stages de remise à niveau, directeurs d'école...) qui, là aussi, sont loin de concerner l'ensemble des enseignants.

Dernier avatar d'une revalorisation de la condition enseignante : les annonces de Luc Chatel lors du dernier CTPM (Comité Technique Paritaire Ministériel). Là encore, la montagne accouche d'une souris. Quand on nous évoque une revalorisation des débuts de carrière suite à la réforme de la masterisation des enseignants, c'est une augmentation de 100 euros par mois qui est annoncée. D'une part, cette augmentation est très loin de compenser les pertes dues à la disparition du statut de fonctionnaire stagiaire (3000 euros pour 108 heures de stage à la place de 1300 euros environ par mois !). Et d'autre part, cette mesure va concerner les enseignants qui entrent dans le métier mais rien n'est prévu pour la masse des enseignants en exercice si ce n'est des mesures relevant du « travailler plus pour gagner plus » évoqué plus haut et un débouché en fin de carrière dont ni le contour ni les critères ne sont définis. On est très loin d'une revalorisation pourtant annoncée comme nécessaire par L. Chatel.

**Le SNUipp et la FSU, pour leur part, continuent de réclamer un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des enseignants avec une augmentation du point d'indice substantielle.** De même, le SNUipp réclame depuis sa création la transforma-

tion de la Hors-Classe en indices supplémentaires accessibles à tous les enseignants du 1er degré.

D'autre part, il est indispensable de voir proposer une compensation financière permettant de couvrir le remboursement des frais professionnels engagés par les enseignants pour financer eux-mêmes leurs outils de travail. Ce n'est qu'au prix d'un plan ambitieux (et certes coûteux) qu'une réelle revalorisation des enseignants pourra être entreprise.

Cette dégradation continue des salaires et du pouvoir d'achat n'est pas sans conséquence sur la dévalorisation de l'image des enseignants qu'a la société. Celle-ci a été considérablement ternie également par le mépris dont ont fait preuve les derniers ministres de l'Éducation Nationale. De Claude Allègre à Xavier Darcos en passant par Gilles de Robien, les attaques et remises en cause du nombre trop important d'enseignants par exemple, de leurs pratiques professionnelles voire de leur professionnalité n'ont cessé au cours des dernières années.

Et même si les français sont toujours attachés à l'École Publique et aux enseignants, nul doute que des traces et des fractures plus ou moins importantes se sont creusées. Les enseignants n'ont pas ménagé leur peine ces dernières années pour informer, communiquer, débattre avec les parents d'élèves pour leur présenter la réalité de leur métier, les enjeux des réformes en cours et tenter de maintenir ce lien essentiel. La démarche a très souvent été très positive et a permis de trouver le soutien et relais nécessaire et primordial dans la conduite des mobilisations pour la défense du Service Public d'Éducation et de nos revendications pour une école plus juste et garante de la réussite de tous. On ne peut que regretter qu'il n'en soit pas de même de notre hiérarchie qui s'illustre de plus en plus et trop souvent par son soutien relatif aux enseignants face à l'avalanche de réformes, n'hésitant pas parfois à faire pression plus qu'à dialoguer, à menacer plus qu'à accompagner...

**La revalorisation des enseignants est indispensable si on souhaite faire progresser et réussir l'École d'aujourd'hui et de demain. Ce n'est qu'avec des enseignants bien considérés et bien payés que notre système éducatif pourra franchir les obstacles qu'il rencontre et réussir à assurer ses missions d'Éducation, d'accès à la culture et de réussite de tous !**

# 21 janvier 2010 : Grève Fonction Publique Ensemble dans l'action - Appel FSU CGT Solidaires

Dernière minute :  
le SE-UNSA et le SGEN-CFDT  
rejoignent l'appel

Face à la politique destructrice du Gouvernement, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent (agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste 18 mois de lutte, l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...), le 21 janvier 2010 sera l'occasion de fédérer tout cela.

## Communiqué Fonction publique FSU, CGT, Solidaires

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics. Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'Etat depuis 2007.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat (RéATE) qui ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population.

L'Education nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sont frappés de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres.

L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger. Le Gouvernement fait pression sur les collectivités territoriales pour qu'elles appliquent scrupuleusement le même dynamitage de la fonction publique. De plus, le projet de loi sur les collectivités territoriales constitue un recul démocratique important.

Face à la politique destructrice du Gouvernement, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent (agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste 18 mois de lutte, l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...) que nous soutenons totalement.

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

Sur ces revendications, nous appelons à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010.

Nos organisations conçoivent cette période d'action comme s'inscrivant dans le processus nécessaire et inscrit dans la durée permettant la convergence des luttes les plus larges et les plus unitaires, avec l'ensemble de la population et des acteurs attachés aux services publics et à la Fonction publique, et l'aboutissement de nos revendications.

## 18 au 22 janvier : fête des voeux

Le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et la FCPE invitent parents et enseignants à préparer la « fête des vœux » dans toutes les écoles et tous les établissements du Val d'Oise.

La seconde édition de la « fête des vœux » des écoles du Val d'Oise se déroulera un des soirs de la semaine du 18 au 22 janvier 2010, soir ciblé en fonction des possibilités des uns et des autres. Cette opération se déroulera également dans les collèges et lycées du département.

De l'avis de tous, partout où cela a pu être organisé l'année dernière, cette rencontre a permis de renforcer les liens et a constitué un formidable catalyseur de la mobilisation.

### Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit, à l'occasion de la nouvelle année, de réunir enseignants, parents d'élèves, élus lors d'un moment convivial dans les écoles ou groupes d'écoles. Cela peut prendre la forme que chacun souhaite : apéro à la santé des écoles pour éviter que nos enfants ne trinquent...

Le but est d'informer et de débattre des enjeux de l'école et de l'ambition qu'elle doit porter. Ce moment doit être l'occasion de renforcer la dynamique de mobilisation et de prendre part à toutes les initiatives locales et nationales.

Le SNUipp 95 met à la disposition de tous sur son site des dossiers relatifs aux différentes « réformes » et projets gouvernementaux.

**TOUTES LES INFOS SUR  
HTTP://95.SNUIPP.FR**

**AFFICHE A TELECHARGER !**

Du 18 au 22 janvier 2010  
dans les écoles du Val d'Oise



2010  
10 pour l'école

A la santé de l'école pour éviter  
que nos enfants ne trinquent...



# Evaluations CM2

Le SNUipp a largement dénoncé le nouveau protocole mis en place l'année dernière. La consigne unitaire a été suivie à 30%, ce qui n'est pas négligeable, puisque même le ministère avait annoncé que les résultats n'étaient que partiels. Le SNUipp dénonce l'utilisation de ces évaluations par l'administration comme outil de pression sur les enseignants pour les contraindre à l'application des nouveaux programmes comme l'a confirmé le rapport de l'Inspection Générale.

**Malgré cette action, malgré le rapport des IG qui montre les limites de ces évaluations, malgré le rapport du groupe UMP à l'assemblée nationale qui reprend une partie des éléments dénoncés par le SNUipp, malgré l'avis de nombreux chercheurs qui pointent les incohérences de ces évaluations, le ministère décide de poursuivre le dispositif en l'état. Les modifications apportées (changement du codage, annulation de certains ITEM) ne sont pas significatives.**

Le SNUipp exprime son désaccord profond sur ce nouveau protocole. Il considère qu'il faut dissocier clairement les évaluations bilan et les évaluations diagnostiques. Les enseignants ont besoin d'outils permettant d'évaluer les progrès des élèves et les obstacles à leurs apprentissages. La mise en place des évaluations nationales doit présenter un réel intérêt pédagogique (repérage des besoins des élèves et construction d'outils de remédiation, si nécessaire avec le RASED), ne pas servir à une mise en concurrence des écoles, ni à l'évaluation des enseignants par les performances.

En ce qui concerne l'évaluation du système, les outils statistiques existent et permettent de donner une image juste du niveau des élèves.

## Quelles actions ?

La question des évaluations a fait l'objet de débats avec les collègues notamment lors des réunions d'informations syndicales organisées par le SNUipp tout au long du premier trimestre. Compte tenu du bilan de l'année dernière et des avancées non significatives du nouveau protocole d'évaluation, le SNUipp a privilégié la recherche d'un cadre unitaire pour intervenir auprès du ministère afin d'obtenir la suspension et la remise à plat du dispositif d'évaluation. Cela a débouché sur l'envoi d'une lettre commune au ministre (voir ci-dessous).

Pour le SNUipp, il est également important que la profession réagisse collectivement et que les parents soient associés dans les différentes initiatives.

**1) Lors de la « fête des vœux » il est essentiel de débattre de cette question avec les parents.** Des outils d'informations et d'actions seront mis à la disposition des écoles sur le site du SNUipp :

- lettre aux parents, lettre unitaire au ministre
- power-point actualisé et dossier spécifique avec les différents rapports et contributions des chercheurs...

**2) D'autre part la grève unitaire du 21 janvier est un moment privilégié pour exprimer notre opposition à ce protocole.** Dans le préavis de grève sera intégrée la demande de suspension et de remise à plat du dispositif d'évaluation. Plus spécifiquement le SNUipp propose également à chaque école de participer à ces actions :

- Voter massivement la motion du conseil des maîtres (en cours de réalisation)
- Ne pas faire passer d'exercices correspondant à des notions non étudiées depuis le début de l'année ;
- Ne rendre compte des résultats des évaluations qu'aux élèves et aux parents de la classe concernée ;

Le SNUipp refuse toute publication des résultats école par école. Dès que l'application informatique du ministère sera ouverte, le SNUipp cherchera à mettre en place un outil permettant aux écoles qui le souhaitent de ne transmettre que les résultats anonymés.

**Attention :** nous avons obtenu le versement de la prime en 2008/2009 pour les enseignants ayant appliqué la consigne syndicale. Le ministère nous a annoncé qu'il ne verserait pas cette année la prime pour les enseignants qui ne transmettraient pas les résultats par l'application ministérielle.

## Lettre unitaire SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT

Monsieur le Ministre,

Le dispositif d'évaluations nationales CE1-CM2 mis en place en 2008-2009 a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des enseignants, des parents d'élèves, de chercheurs et de parlementaires. Ces critiques portent principalement sur la confusion entretenue entre évaluations « bilan » et « diagnostic », la date de passation, le codage binaire, l'absence de prise en compte des réussites partielles. Elles portent également sur leur fiabilité et leur rigueur scientifique.

Pour le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, malgré les quelques modifications apportées, le protocole qui sera mis en oeuvre cette année, sans nouvelle concertation avec les enseignants des écoles, ne permet pas de clarifier les objectifs, ne fournit pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes, et n'aide pas à la communication avec les parents.

Par ailleurs, le SNUipp, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT rappellent qu'ils refusent toute publication école par école des résultats qui introduirait une logique de concurrence inacceptable au regard des objectifs de l'école publique. C'est pourquoi le SNUipp, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, vous demandent solennellement, Monsieur le Ministre, de remettre à plat le dispositif actuel d'évaluations CM2 et CE1 pour prendre le temps d'une concertation qui permette de construire de véritables outils d'évaluation utiles aux enseignants et favorables à la réussite de tous les élèves.

Paris, le 6 janvier 2010

**SNUIPP**

**S  
U**